

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 98 (2004)

Artikel: Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330) : un modèle: le château d'Yverdon : le Moyen Âge: genèse et création
Autor: Raemy, Daniel de / Pradervand, Brigitte / Grote, Michèle
Kapitel: Évolution de l'aménagement résidentiel du château d'Yverdon jusqu'aux guerres de Bourgogne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Évolution de l'aménagement résidentiel du château d'Yverdon jusqu'aux guerres de Bourgogne

Introduction

L'inventaire de l'appareil défensif du château nous a conduits à examiner ses diverses enceintes, ainsi que le cheminement d'accès jusque dans l'ultime retraite de la grande tour, cela en un mouvement centripète et ascendant, pour aboutir au couronnement des courtines et des tours. On a pu dégager les principales caractéristiques militaires et résidentielles du château, qui est avant tout un instrument de guerre. Ces caractéristiques ont ensuite été situées dans un contexte régional et international. Des chemins de ronde, il faut maintenant redescendre à l'intérieur, dans la cour centrale qui organise toute la distribution des corps de logis abritant la résidence, l'administration et les entrepôts de l'autorité savoyarde (plan 24). Les châteaux médiévaux de nos régions, sous le contrôle direct de la Maison de Savoie, sièges de châtellenie, sont peu souvent occupés par la cour princière, qui se déplace sans cesse. Par rapport aux grandes réalisations des domaines royaux français ou anglais, ces châteaux sont d'une taille plus modeste, que l'on pourrait qualifier de moyenne. Le plus grand, Chillon, présente un plan s'approchant de l'ellipse de 100 m pour le grand axe et de 50 m pour le petit. Si la distribution et la répartition des corps de logis varient d'un édifice à l'autre, ils renferment invariablement un éventail de locaux recevant toujours la même appellation qui en désigne ainsi la fonction. On peut les répartir selon trois grandes catégories : tout d'abord les pièces publiques et privées dévolues au prince et à l'exercice du pouvoir, puis les services et la garde, enfin les entrepôts.

Ainsi, immanquablement, la pièce la plus importante du château est l'*aula* (fig. 565). Sa vaste superficie doit permettre au seigneur de gouverner et d'y organiser les activités officielles liées à la pratique du pouvoir. Réception des ambassades, audiences accordées à ses sujets, arbitrages de litiges entre ses vassaux, exercice de la justice. Pour afficher tout le prestige de son rang, le seigneur organise là, avec faste et munificence, fêtes, banquets et réceptions agrémentés par des musiciens, ménestriers ou encore des jongleurs. Un événement heureux, comme une alliance favorable, un mariage, une naissance, suffit à les susciter. Le seigneur dispose également d'une vie privée. Il se retire dans ses appartements formés d'une ou plusieurs pièces chauffées que les documents nomment la *camera domini*. Une chapelle est aménagée pour la piété du prince, qui n'est ainsi pas obligé de se rendre dans l'église paroissiale du lieu. Une partie du château est dévolue aux appartements du représentant de l'autorité, en l'occurrence le châtelain, lorsque celui-ci ne réside pas en ville.

Les cuisines viennent en tête dans la hiérarchie des locaux de service. C'est normal à une époque où le manger se doit d'être excessif, même lorsque la disette voire la famine sévissent. Le seigneur, par l'abondance de ce qu'il offre, montre qu'il est au-dessus de la condition humaine normale, qu'il est riche et puissant. Les victuailles sont entreposées dans des garde-manger appelés la panaterie et la bouteillerie. Le métabolisme imposant ses exigences, on trouvera tout naturellement dans les latrines le pendant des cuisines. Elles sont installées dans l'épaisseur des courtines. Ainsi le trop-plein est-il rejeté à l'extérieur. Quelques pièces sont réservées à la domesticité, qui

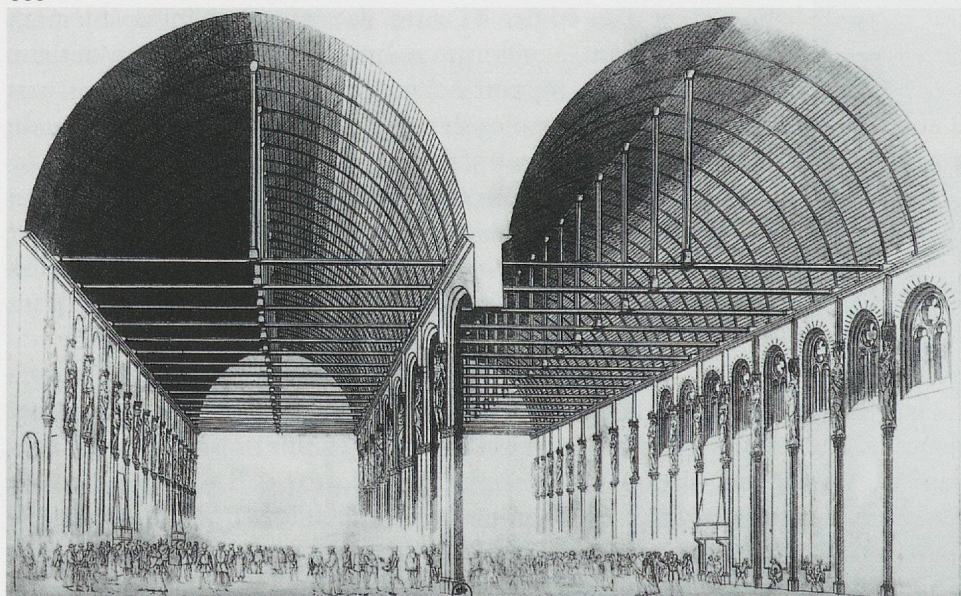
563. Talmay (Côte-d'Or). Par sa hauteur considérable (près de 29 m hormis la toiture, 12 m de côté), ses archères à niche occupant non pas les parties hautes mais le fond de la tour (dissimulées par les annexes de l'actuelle résidence), il est douteux que cette tour puisse remonter aux années 1230 déjà. On y verrait un spécimen de grande tour du XIV^e siècle, dans la ligne de Vincennes. Les fenêtres à croisée paraissent avoir été insérées plus tardivement. L'aspect du chemin de ronde semble très rénové mais avoir respecté les dispositions originales. Etat en 2003. (D. de Raemy)

564. Château royal de Caernarvon (Pays de Galles), toiture de la tour des Aigles. Cette couverture en plaques de plomb (restituée au début du XX^e siècle) était bien dissimulée par le parapet. Même si le plomb était plus vulnérable au feu qu'une couverture en tuiles, il était – et est encore – un des matériaux les plus adéquats pour ce genre de toiture, presque plate. Etat en 1998. (D. de Raemy)

peut compter plusieurs dizaines de personnes. Des écuries permettent de mettre les chevaux à l'abri.

La mention de locaux spécifiques à la défense et à l'entreposage des armes apparaît très rarement dans les textes. Parfois, la comptabilité savoyarde mentionne les supports, en général de simples poutres (les solivages des plafonds?), où sont pendues les arbalètes¹⁰⁴³. Les inventaires dénombrant les armes entreposées à Chillon ne citent jamais l'endroit précis où elles se trouvent. En 1302–1303 cependant, il est fait mention de la salle dans laquelle un spécialiste répare des arbalètes. Il s'agit vraisemblablement d'une des *aulae* situées dans la partie inférieure du château, réservée au châtelain (corps de logis Q¹⁰⁴⁴), mais l'affectation de cette salle à cet usage paraît toute provisoire¹⁰⁴⁵. Assez logiquement, les armes sont déposées à proximité des points de défense, sur les chemins de ronde ou dans les tours. Au château de Morges, en 1422–1423, deux petites arbalètes sont citées dans la tour de la panaterie¹⁰⁴⁶. Cette même année, à Yverdon, deux caisses de carreaux d'arbalète («virotons») se trouvent dans la tour orientale, soit, fort logiquement, dans la tour qui abritait alors déjà la garde¹⁰⁴⁷. Mais ces armes peuvent être entreposées simplement là où il y a de la place et où elles sont en sécurité: par exemple, toujours au château de Morges, dans la *camera domini* durant l'absence de la cour comtale¹⁰⁴⁸, dans la chapelle à Yverdon où l'on n'a pas hésité à déposer 18 canons en 1408¹⁰⁴⁹. Nous n'avons pratiquement jamais pu repérer de véritables salles d'armes ou des arsenaux. Un tel local n'est cité qu'au château de Grandson à notre connaissance, en 1441 seulement, sous le nom de l'«artillerie»¹⁰⁵⁰. On la situe dans l'aile orientale, voisine de la *camera domini*, dans un espace qui originellement devait servir à la résidence des seigneurs de Grandson, si l'on en juge à la qualité de la cheminée.

565



Enfin, le château abrite des locaux d'entrepôt. Chaque édifice dispose en général de celliers, pour les produits conservés au frais, et de greniers pour les denrées devant bénéficier d'un espace sec et bien aéré. Ils sont utilisés par le châtelain pour recevoir les diverses redevances en nature dues par les assujettis de la châtellenie. Si à Sainte-Croix les revenus sont essentiellement des produits laitiers tels les fromages, à Yverdon les céréales dominent, comme le blé, l'avoine et le méteil¹⁰⁵¹. D'autres revenus payés en pains, cire, huile et poules iront immédiatement alimenter l'ordinaire du seigneur. Lorsque la cour est absente, et c'est le cas la plupart du temps, ce type de redevance sera soit perçu en argent, soit revendu aussitôt.

565. Paris, Palais de la Cité, vue intérieure de la grande salle construite par Philippe le Bel dès 1301, selon une représentation d'Androuët du Cerceau. Les dimensions en étaient imposantes puisque cette salle mesurait 70 m x 27 m. Les colonnes centrales et les colonnes engagées latérales étaient ornées des statues des rois dont les premières réalisées du temps de Philippe le Bel étaient dues au sculpteur («imagier») Evrard d'Orléans. Les *aulae* des grands châteaux de nos régions évoluent en général autour des 20 m x 8 m. L'*aula* supérieure Q de Chillon et celle de Grandson, en principe antérieures à celle du palais de la Cité, disposaient également d'une charpente de ce type avec lambris en berceau à l'intérieur. L'idée de la colonnade médiane existe à Chillon dans l'*aula* inférieure Q et sans doute à Yverdon, introduite peut-être au tout début du XIV^e siècle par les barons de Vaud, bien en cour à Paris; elle a en tout cas été voulue par Amédée V de Savoie pour son château de Chambéry, en une période où les contacts avec Paris étaient étroits. (Paris, Bibliothèque nationale, 71B 57611)

En 1266–1267, les entrées en froment, méteil et avoine totalisent 92 tonnes environ¹⁰⁵². Ces importantes quantités recueillies dans la châteltenie d'Yverdon expliquent en partie l'ambitieux programme des deux *aulae* superposées prévu cette année-là mais qui n'a jamais été réalisé. Cette construction devait contribuer au soutien logistique que constituait Yverdon dans les campagnes alémaniques de Pierre de Savoie contre Rodolphe de Habsbourg. En effet, il était nécessaire de concentrer d'importantes quantités de vivres pour le ravitaillement des troupes¹⁰⁵³. En août 1267, Pierre s'empare de Laupen mais dès cette date, les Habsbourg regagnent du terrain. Le successeur de Pierre, Philippe, n'a pas la pugnacité de son frère aîné, il relâche l'effort. On peut comprendre alors l'abandon du projet de la grande *aula* pour une réalisation plus modeste.

Hormis les temps de guerre où il fallait nourrir les armées, la plus grande part de ces céréales était aussitôt vendue, comme en témoigne la rubrique *venditiones* (ventes) des comptes d'Yverdon. Les Savoie en effet ne conservaient que ce qui était nécessaire à l'alimentation de leur cour. C'est surtout cette portion congrue qui était généralement amenée à transiter par les greniers du château. D'autant que, dès 1359, les revenus globaux de la châteltenie ont rarement dépassé les 50 tonnes, soit la moitié de ce qu'ils étaient en 1266–1267, sans doute à cause de la grave dépression démographique dont ont souffert nos régions, comme le reste de l'Europe, à la suite de la grande peste de 1347–1350. L'aggravation des conditions climatiques explique que cette pénurie se soit maintenue pendant toute la fin de la période savoyarde, car débute alors la petite période glaciaire.

Certains châteaux comtaux ne semblent pas avoir disposé de grenier bien entretenu en permanence ; celui-ci pouvait se révéler parfois aussi insuffisant à stocker d'importantes quantités en transit. Dans ces châteaux, qui n'accueillaient que très rarement la cour comtale, le châtelain utilisait fréquemment les espaces résidentiels pour le stockage des denrées. En 1375 par exemple, on répare la porte de l'*aula* du château de La Tour-de-Peilz pour qu'elle puisse recevoir une importante quantité de blé provenant des revenus du Pays de Vaud¹⁰⁵⁴, devant être acheminée en Piémont et en Lombardie pour ravitailler Amédée VI, le Comte Vert, alors très engagé dans ces contrées. Cet exemple montre qu'un espace, a priori aussi typé que l'*aula*, ou la *camera domini*, pouvait être dévolu à de nombreux usages, des plus communs parfois.

Ces généralités présentées, on va s'attacher maintenant à examiner quelle a été la répartition des espaces intérieurs du château, leur ampleur relative, leur distribution, leurs diverses attributions. À ce sujet, la réalité a été bien différente et bien plus sujette à variations que ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Si l'on est en mesure de proposer quelques éclairages nouveaux, il sera cependant bien difficile de présenter une vision alternative aussi monolithique que ce qu'ont avancé nos prédécesseurs. Cette difficulté s'explique par les raisons suivantes, que l'on évalue mieux maintenant :

- s'il y a bien une conception globale dès l'origine, il n'en reste pas moins que les structures maçonnées des corps de logis ont été élevées indépendamment et plus tardivement que celles de l'enveloppe représentée par les tours et les courtines. L'articulation des divers percements ajourant les courtines, ayant impliqué un programme d'occupation initial, n'a de ce fait pas toujours été respectée, tant s'en faut. À l'intérieur, les changements de parti dans la disposition des corps de logis ont été nombreux, on l'a déjà évoqué avec l'*aula* et la chapelle. Toutes les structures anciennes, reconnaissables à leur appareil de molasse, ne sont pas forcément contemporaines. Ainsi ce que l'analyse archéologique a attribué par convention au XIII^e siècle (couleur jaune des plans) doit être étendu jusqu'à la fin du XIV^e siècle au moins ;

- comme les documents font presque complètement défaut pour leur règne, on a assurément sous-estimé l'ampleur des travaux entrepris par les seigneurs de Vaud entre 1285 et 1359. Ils ont certainement été considérables car c'est surtout à cette période que le château, avec Morges, a été habité par la cour de ce lignage. D'une part, ce sont bien eux et non leurs prédécesseurs qui édifient la chapelle, mentionnée en 1294 pour la première fois. D'autre part, la comptabilité du XIII^e siècle et celle qui réapparaît en 1359 suggèrent bien des différences dans ce qui est construit à l'intérieur des courtines;
- jusqu'ici, on a cru que les parties habitables étaient réparties sur les deux niveaux supérieurs des corps de logis¹⁰⁵⁵. C'est en effet l'interprétation que suggérerait l'existence des baies à croisée de pierre ajourant l'étage sur les quatre faces donnant sur la cour. Or, il n'en a rien été. Il est en effet bien acquis maintenant que l'élévation à deux niveaux sur cour des quatre corps de logis résulte de la reconstruction générale qui a suivi les guerres de Bourgogne. Il n'est aucunement prouvé qu'elle ait existé auparavant. Ensuite, la comptabilité se rapportant à la période 1359–1475 n'indique jamais que tel ou tel local habité se situe au-dessus ou au-dessous de tel ou tel autre¹⁰⁵⁶. Par ailleurs, ces baies, ornées d'accolades, ne sauraient remonter au XIII^e siècle; leur style n'est pas antérieur au dernier quart du XV^e siècle.

La distribution intérieure des corps de logis à la fin du XIII^e siècle et leur évolution de 1359 à 1475

(Plans 6-24, couleur jaune, voir en particulier plan 24)

Ce qu'on va présenter ici tient essentiellement de l'exposition d'hypothèses de travail, même si l'on aurait souhaité être plus affirmatif. Parce que les textes restent tout de même très lacunaires au XIII^e siècle, on a encore beaucoup de peine à appréhender la façon dont ces corps de logis s'articulaient les uns par rapport aux autres. Toutefois, les investigations archéologiques menées dans les deux petites cours d'entrée et de la grande tour, ainsi que dans les caves sud et nord, permettent de mieux cerner les problèmes. En effet, ces analyses ont également mis en évidence l'importance de la reconstruction qui a suivi les guerres de Bourgogne, ainsi que celle du grand chantier ouvert par LL.EE. en 1536; ces travaux ont largement contribué à occulter les étapes précédentes. Il sera par conséquent difficile de livrer une image précise et métrique des locaux; la description sera surtout qualitative et visera à mettre en évidence la diversité des espaces et de leur fonction. On procédera à une présentation générale de chacun des corps de logis, tels qu'ils ont dû être édifiés, sous les comtes Pierre et Philippe de Savoie, puis sous la baronnie de Vaud. On affinera ensuite leur description pour la période 1359–1476 grâce à l'interprétation des nombreux comptes de la châtellenie d'Yverdon conservés aux Archives d'Etat de Turin. Hormis l'agrandissement du corps de logis oriental pour une nouvelle chambre chauffée (*stupha*), les corps d'habitation n'ont pas subi de transformations importantes durant cette dernière période.

Il est permis de supposer que la cour a été surélevée dès l'origine jusqu'au niveau de l'entrée avec les matériaux provenant des fosses de fondations des tours et des courtines. Elle était contenue par les murs des celliers¹⁰⁵⁷, qui n'allaient pas plus haut, à l'exception peut-être de celui définissant le corps de logis sud, qui a été le premier construit avec une façade en dur. Hormis ce

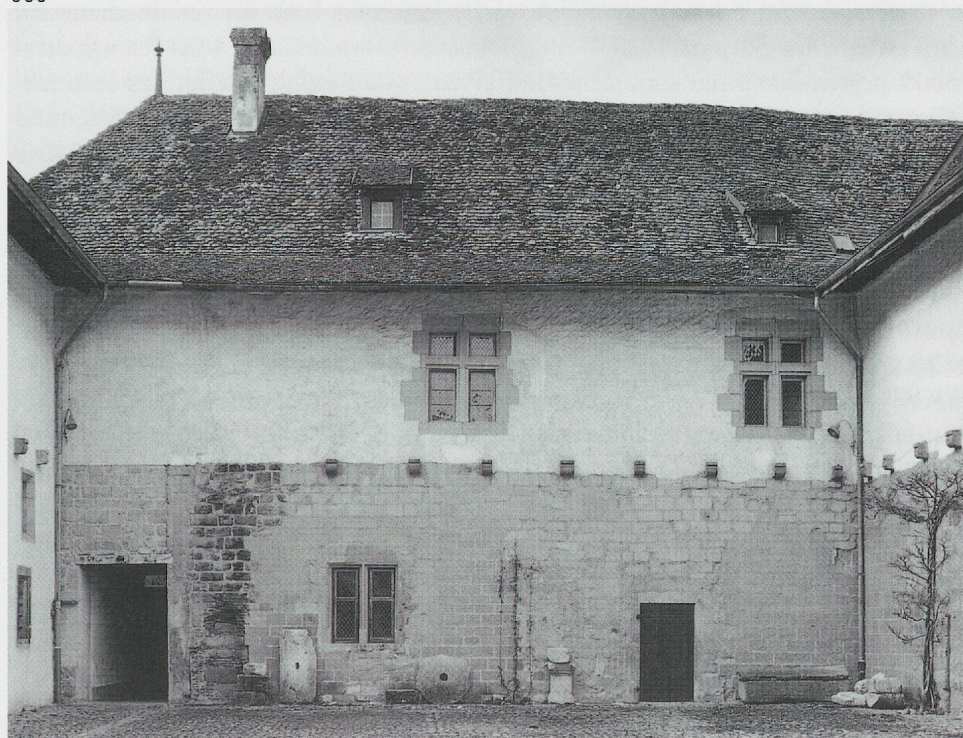
dernier, ces murs, on l'a vu, ont repris le tracé des courtines du château d'Amédée de Montfaucon et même conservé une bonne partie de ses structures. La chronologie relative entre les côtés de la cour, pouvant indiquer dans quel ordre les corps de logis ont été élevés, n'a pu être établie au cours des observations menées jusqu'à ce jour. En effet, les relations des deux murs nord et sud avec le grand massif ouest ont disparu lors du remaniement des portails donnant sur les escaliers qui permettaient d'accéder à la cour. Dans les caves [019] et [020], le doublage-contrefort construit pour la chapelle vers 1290 a masqué la liaison originale entre les murs sud et est. Aucune observation n'a malheureusement été faite en 1943 depuis l'intérieur de la cour ou dans le local [026]. Un seul indice tangible est apparu à l'angle oriental, où l'on a pu mettre en évidence que les assises du mur nord étaient décalées par rapport à celles du mur oriental (plan 10). Ils n'étaient donc pas liés, mais il est impossible de savoir lequel a précédé l'autre. On admettra cependant que ces quatre murs ont été édifiés en un seul et même chantier, en même temps que l'élévation des courtines et des tours, pour contenir le terre-plein de la cour.

Comme on l'a déjà noté pour l'*aula* ou la chapelle, la longueur et même la profondeur des divers corps de logis dès le niveau de la cour n'étaient pas forcément directement tributaires de la disposition des structures contenant ce terre-plein. Notamment, il est avéré que les arcades et murs établis entre le rectangle de la cour et celui des courtines, définissant la longueur des pièces voire des corps de logis eux-mêmes, ont tous été placés après coup; en tout cas, aucun n'est lié aux structures de ces deux rectangles. De plus, et on l'a vu avec la chapelle et la première *aula*, les façades des corps de logis n'ont pas été obligatoirement prévues ou construites sur les murs contenant le terre-plein. Ultime difficulté empêchant encore de bien visualiser l'aspect des corps de logis aux origines, les façades sur cour actuelles ont été très fortement remaniées, voire complètement reconstruites après les guerres de Bourgogne, même si elles ont largement réemployé les matériaux originaux.

■ **Le corps de logis sud, la *camera domini*** – De 1260 à 1359 – Le premier corps de bâtiment que citent les sources, et sans doute le premier réalisé, a été celui de la *camera domini* au sud de la cour (fig. 566). Comme devait

566

566. Château d'Yverdon, façade sur cour de l'aile sud ayant renfermé la *camera domini*. Etat en 1998. À l'origine, le corps de logis de la *camera domini* ne s'étendait que jusqu'à la chaîne d'angle formant le montant droit du passage donnant sur l'accès de 1870 par la courtine sud. L'aspect primitif de cette façade est complètement inconnu. La baie du rez-de-chaussée, très fortement restituées par l'architecte Pierre Margot en 1962–1966, ne date que des travaux de 1536–1539. L'étage supérieur a été ajouté après les guerres de Bourgogne en 1494–1495; les fenêtres à croisée ont été restituées par ce même Pierre Margot lors du chantier de 1975–1977. L'accès à la *camera domini* devait se situer dans l'angle occidental, à l'emplacement d'une porte du XIXe siècle que Pierre Margot a fait disparaître (plan 36.2). L'appareil de petits moellons de pierre de Chamblon a été enduit alors que celui en molasse a été laissé apparent, parti peu satisfaisant qui serait à revoir. (Fibbi-Aeppli)



l'être la première *aula* de 1266–1267, il est vraisemblable que la première *camera domini* ait aussi été un édifice en pan-de-bois car rien n'en a été retrouvé. On peut imaginer sa façade orientale à l'emplacement du mur actuel séparant [019] de [020]. Ce mur en effet est postérieur à la construction de la chapelle puisque, dans sa structure originale en appareil de molasse, il vient s'appuyer contre le doublage-contrefort de cette dernière¹⁰⁵⁸. Au niveau des celliers, il disposait sans doute d'une grande ouverture, mais rien n'en est conservé. Le parement original en moyen appareil de molasse n'est en effet maintenu que jusqu'au niveau de la cour intérieure, sur un étroit secteur de 4 m au plus, s'appuyant contre la courtine sud. Plus tardivement, mais avant la période bernoise, ce mur a été ajouré d'une étroite fenêtre d'aération dont il reste encore un montant chanfreiné (cf. fig. 691).

À l'ouest, rien n'a été retrouvé de la paroi qui séparait pourtant la *camera domini* de l'*aula magna*, ni fondations maçonnées, ni supports de piles, ni trous de poteaux. Les traces d'un mur en pan-de-bois monté sur un radier à même le sol ont pu complètement disparaître. C'est donc un tel mur qu'on peut imaginer là. On le situera dans la cave [019] à env. 2,50 m de l'angle ouest de la cour actuelle, car il devait tenir compte de la large *aula* de 1266–1267. La façade sur cour de l'*aula* primitive a disparu car les assises en molasse les plus anciennes de l'actuelle façade tiennent compte de la position de l'*aula* étroite, édifiée en 1270–1271. La chaîne d'angle orientale de la *camera domini* est bien visible à gauche d'une ancienne cheminée extérieure, elle se situe à la hauteur du mur séparant les actuels espaces [120] de [121]¹⁰⁵⁹.

Avec l'édification de la chapelle autour de 1290, ce corps de logis a été étendu en direction de l'est au détriment de la cour de la grande tour. Son mur oriental, actuellement conservé seulement au niveau des celliers (plan 12), mais fermant également le niveau sur cour à l'origine, est venu s'appuyer contre celui de la chapelle.

De 1359 à 1476 – Après 1359, la toiture du corps de logis sud était encore en appentis. Elle reposait sur la façade sur cour comportant un seul niveau. Cette toiture possédait une noue commune avec le pan méridional de celle de la chapelle. Confirmant encore que ce corps de logis était moins élevé qu'aujourd'hui, d'autres renseignements démontrent sans aucun doute possible que la *camera domini* ne se trouvait pas à l'étage mais bien au rez-de-chaussée. L'inventaire du 30 juin 1423¹⁰⁶⁰ suggère très fortement que tous les appartements privés du comte sont au même niveau que l'*aula*; en effet, les commissaires passent de cette dernière à la «chambre à côté de l'*aula*», puis à «une autre chambre qui suit, appelée la *camera domini*», puis à une «autre chambre postérieure», voisine de la *camera domini*, et enfin «sur la chapelle»: ce n'est qu'une fois arrivé à la chapelle que l'on montait à l'étage. La *camera domini* était couverte d'un plafond terré, à poutres apparentes, qui est refait dans sa plus grande partie en 1375¹⁰⁶¹. Si cette année-là on met en œuvre des poutres monoxyles qui vont de la courtine à la façade sur cour, on ne remplace en 1426 trois d'entre elles que sur un peu plus de la moitié de la largeur de la pièce: comme dans l'*aula*, et pour supporter la forte charge de la terre coupe-feu, la *camera domini* était donc divisée par une colonnade médiane. Au haut des murs, le plafond était soutenu par une poutre de rive reposant elle-même sur des corbeaux de pierre fichés dans la maçonnerie. L'aspect de ce plafond devait être très voisin de l'actuel et situé également à ce niveau¹⁰⁶² (fig. 567). Par cette description, on se rend compte que le plafond de la *camera domini* n'était pas constitué des tirants de la charpente, ce qui aurait dû être immanquablement le cas si cette pièce s'était trouvée à l'étage supérieur, dans le volume actuel dont le plafond est formé de la base de la charpente. Enfin, on ne saurait imaginer cette dernière surchargée de terre. Outre que ce cas de figure



567. Château d'Yverdon, extrémité occidentale du corps de logis sud, vue sur la courtine sud depuis [120-1+2]. Etat en 1997. Baie à coussièges et à croisée de pierre qui ajourait primitivement l'extrémité sud de l'*aula* primitive, chauffée par une cheminée dont on perçoit un des montants. Le tout a été fortement restauré par Pierre Margot en 1962–1966. À l'origine, la partie supérieure des baies de l'*aula* était masquée par le plafond terré attesté dès 1270–1271. Cette disposition particulière se trouve bien illustrée ici, mais le plafond est celui refait par LL.EE. de Berne en 1536–1539. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

568. Château d'Yverdon, partie orientale du corps de logis sud [120-5], ayant renfermé la *camera domini*, vue sur la courtine sud. Etat en 1997. Les appartements du comte étaient chauffés par une cheminée monumentale, ici fortement restituée sans son manteau par Pierre Margot en 1962–1966. À l'est de cette dernière, on perçoit le départ de l'escalier accroché contre la courtine sud permettant de trouver refuge dans la grande tour. En 1962–1966, Pierre Margot en a démuré l'embrasure et reconstitué les marches d'escaliers. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)



n'est pas connu, cela aurait entraîné des contraintes très fortes de statique et compromis la survie de l'ouvrage par une aération déficiente en sa base. Les dispositions ont été certainement identiques à celles qu'on va décrire pour l'*aula*, à savoir un plafond situé à 0,80 m en-dessous de la base de la couverture, en appentis elle aussi.

Tout le rez-de-chaussée de l'aile sud, ainsi que l'extrémité méridionale de l'aile occidentale, étaient réservés aux appartements privés du comte puis du duc de Savoie. De l'*aula*, on accédait au sud à la chambre «derrière l'*aula* du côté de vent». Créée peut-être peu après 1271, cette pièce a signifié une extension des appartements seigneuriaux au détriment de la grande salle; parfois utilisée pour dormir, puisqu'on y trouve des cadres de lit, et chauffée par la grande cheminée appuyée contre la courtine sud¹⁰⁶³, elle servait d'antichambre à la *camera domini*, mitoyenne à l'est, ainsi que d'accès aux latrines qui s'ouvraient dans le passage permettant d'aller à l'intérieur de la tour occidentale. C'est à ce dernier usage que l'appellation de «chambre du retrait», qui la qualifie en 1445–1446, est habituellement réservée¹⁰⁶⁴. Au château de La Tour-de-Peilz par exemple, comme la *camera domini* est accolée à l'une des tours circulaires, c'est dans cette dernière que se situe le retrait dont la fonction principale est de servir d'antichambre aux latrines qui débouchent, non pas dans le passage donnant accès à la tour comme à Yverdon, mais dans cette dernière même. Ici, il n'y a pas eu besoin de créer un espace de service entre la *camera domini* et la tour, puisque cette dernière remplissait cet office¹⁰⁶⁵.

De la cour, on ne pouvait sans doute pas entrer directement dans la *camera domini*. Il fallait d'abord passer par le «retrait» grâce à une porte, protégée d'un avant-toit, ouvrant dans l'angle ouest de la cour¹⁰⁶⁶. Cet avant-toit était certainement une partie du portique placé sur toute la longueur du mur de façade. Par la suite, un véritable tambour a été placé devant la porte, entre la façade sud et le débouché de l'escalier venant des celliers. On en voit encore l'ancrage dans l'appareil de molasse de la façade de l'*aula*. Ce dispositif n'est pas attesté par les sources, mais il était assurément le correspondant du «tornavent» installé en 1445–1446 dans l'angle nord de la cour pour protéger l'accès à la grande cuisine¹⁰⁶⁷. La *camera domini* était chauffée par une cheminée appuyée à la courtine sud, dont on a retrouvé les contre-cœurs et qui a été restaurée en 1962–1966 (fig. 568). L'extrémité de son canal s'effondre

sur le toit en 1368–1369; on la reconstruit avec 25 blocs de tuf neufs. En une disposition analogue à celle du château de Chillon, la lumière ne venait que de la cour intérieure, par une ou des fenêtres dont l'aspect primitif reste inconnu. Le mur oriental de la pièce avec sa cheminée, sous sa forme actuelle, a été entièrement reconstruit après les guerres de Bourgogne. Il existait sans doute auparavant, peut-être simplement en pan-de-bois, puisque la *camera domini* était séparée de la «petite chambre postérieure» qui lui faisait suite.

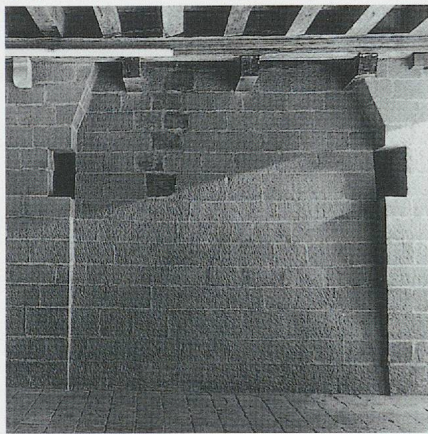
Cette «petite chambre postérieure» [122+123], appelée aussi «chambre à côté de la *camera domini* du côté de la chapelle», remplissait peut-être l'office de garde-robe¹⁰⁶⁸, à moins que cette fonction n'ait été assimilée à la chambre du retrait, derrière l'*aula* (ces deux appellations ne sont en effet pas simultanées: la première n'apparaît qu'au XIV^e siècle, la seconde qu'au XV^e). En tout cas, ce local était bien dévolu au service et assurait diverses circulations. Une porte le reliait à la chapelle. On pourrait situer cette porte, maintenant disparue, à l'entrée du corridor actuel, créé en 1871. C'est sans doute par elle qu'on accédait à la chapelle depuis la *camera domini* sans devoir sortir¹⁰⁶⁹. Par la suite, elle a été transformée en fenêtre¹⁰⁷⁰. Dans cette pièce, il faut probablement localiser aussi un escalier en bois, accessible rapidement depuis la chapelle et la *camera domini*, lequel permet de monter «sur les plafonds». On peut l'imaginer en rampe droite et appuyé contre le mur oriental de la *camera domini*, débouchant non loin du chemin de ronde¹⁰⁷¹. Toujours dans cet espace, mais contre la courtine et en maçonnerie cette fois, passait l'escalier qui, de la *camera domini*, permettait de gagner directement la grande tour. Il disparaissait dans le plafond, dans lequel était ménagée une trappe¹⁰⁷².

On comprend bien ainsi le choix de l'emplacement des appartements seigneuriaux: en liaison directe avec la grande tour pour permettre à la famille comtale de trouver rapidement refuge dans cette dernière en cas d'attaque du château. Elle aurait séjourné dans la grande chambre à cheminée (pourtant jamais achevée!). Cette chambre, lointaine réminiscence de l'étage noble des grandes tours romanes, était le pendant fortifié de la *camera domini*. Ce «scénario» n'a été réalisé qu'une fois: c'étaient les Suisses qui y avaient trouvé refuge lorsque, le 13 janvier 1476, Jacques de Romont a tenté de leur reprendre la ville d'Yverdon. Ceux-ci n'ont cependant pas eu à supporter un long siège, puisque Jacques de Romont a été contraint de se retirer aussitôt. Rappelons encore ici l'existence d'un escalier dans l'angle oriental de la *camera domini*, permettant de se rendre dans les jardins d'agrément des lices méridionales, en passant par la cour de la grande tour. Ce cheminement doit être considéré d'abord comme une commodité liée à la résidence comtale, d'avantage qu'une possibilité de fuite.

■ **Le grand corps de logis occidental, l'*aula*** – De 1260 à 1359 – L'*aula* n'a été édifiée qu'après la *camera domini*. On en commence les travaux en 1266–1267. On l'a noté¹⁰⁷³, elle était prévue en bois, comportant deux étages, s'étendant de la courtine sud à la courtine nord et, avec ses 11,76 m (42 pieds), nettement plus large que l'actuelle, de plus de 2 m¹⁰⁷⁴. Si elle n'a finalement pas été réalisée, on observe qu'elle a été conçue dès le début des travaux, car les aménagements des courtines en tiennent compte. À l'ouest, elle prenait jour par deux séries de trois baies à croisée de pierre, chacune inscrite sous un arc surbaissé¹⁰⁷⁵ (fig. 569). Au sud, elle était éclairée par une fenêtre du même type, mais plus étroite, et chauffée par une vaste cheminée, dont la position confirme que la première *aula* était plus large que l'actuelle (plan 24, fig. 570). Celle-là allait bien jusqu'à la courtine nord puisqu'on a pu y mettre en évidence les restes d'une, peut-être de deux baies, certes de proportions plus trapues que celles de l'ouest mais probablement à croisée de pierre et comportant également un arc surbaissé. Si leur restitution est problématique, en tout

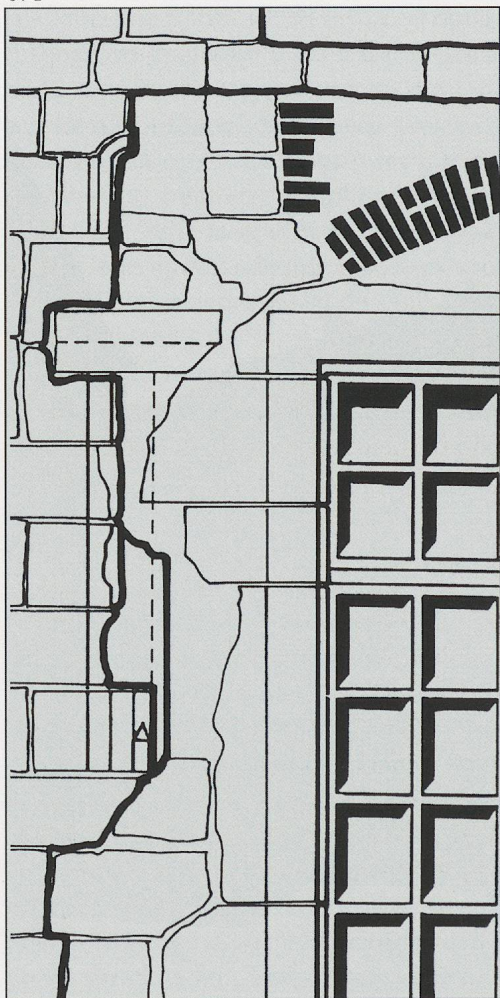
569. Château d'Yverdon, 1260–1265, courtine occidentale, vue générale depuis le nord. Etat en 1998. Les six fenêtres éclairaient à l'origine l'*aula magna*. Le jour est rectangulaire avec meneau et traverse. L'encadrement extérieur, au nu du parement, est à linteau en arc surbaissé. Le jour est en fort retrait: cela ménageait sans doute la possibilité de placer au-devant de forts volets de siège. Ces baies ont été reconstituées à l'identique des originales, dont il restait d'importants fragments, en 1969–1971 par Pierre Margot (description détaillée de la mouluration, cf. fig. 503). (Fibbi-Aeppli)

570. Château d'Yverdon, partie occidentale du corps de logis sud [120-1+2], vue sur la courtine sud. Etat en 1966. Cheminée monumentale qui chauffait primitivement l'*aula magna*. Elle a été presque intégralement restituée par Pierre Margot en 1962–1966, sur la base d'indices matériels suffisants pour en donner les dimensions correctes. (P. Margot)



cas elles se différencient clairement de celle de l'aile nord, en plein cintre¹⁰⁷⁶ (fig. 571). La façade de cette *aula* à deux étages aurait dû reposer sur le remblai de la cour puisque celle-ci présentait déjà ses dimensions actuelles.

De cette première *aula*, seul le plancher reposant sur 120 fortes solives a été réalisé. Il devait être soutenu par une rangée de poteaux allant de la courtine sud à la courtine nord. Cette rangée aurait été doublée dans les extrémités occidentales des celliers sud et nord. Au sud, cela aurait permis de disposer une troisième série de poutres allant s'appuyer contre la façade occidentale de la *camera domini*. Ces poutres mesurant 14 pieds en longueur, cela donnait bien une *aula* large de 42 pieds, soit 11,76 m, comme cela était exigé. Ce plancher a été protégé par un toit provisoire jusque vers 1270, lorsqu'on décide enfin d'édifier le corps de logis, en maçonnerie cette fois. Il sera moins large puisque la façade se situera à l'emplacement de l'actuelle, posée sur le bord côté cour du gros mur de soutènement. On connaît les dimensions de cette façade du fait que le maçon Vincent le Picard doit l'exécuter de la longueur de 10,5 toises (26,46 m), haut de 1,5 toise (3,78 m)¹⁰⁷⁷ et épais de 3 pieds (0,84 m). Le mur doit être équipé d'une armoire murale et de deux fenêtres¹⁰⁷⁸. L'aspect de ces fenêtres est inconnu puisque celles qui ont été reconstituées en 1969–1971 sont issues des transformations de 1484. On constate que la longueur de cette façade est légèrement supérieure à l'actuelle (24,50 m), mais elle lui correspond si l'on ajoute l'épaisseur des façades des deux corps de logis nord et sud adjacents. Ces dernières ont dû venir s'appuyer contre la première, ce qui est vraisemblable puisque d'une part la *camera domini* ne s'étendait alors pas jusqu'à cette façade, tenant compte encore de l'*aula* plus large, d'autre part le corps de logis de l'aile nord n'était pas encore édifié en dur. Ces liaisons n'ont pu être vérifiées du moment que ces deux angles ont subi des



transformations radicales plus tardives qui les ont fait disparaître¹⁰⁷⁹. Le recul de ce mur a autorisé ensuite l'aménagement des deux escaliers partant des celliers placés dans les angles ouest et nord de la cour. On a vu en effet qu'il perturbait les murs intérieurs des caves, perturbations qui ne sont pas seulement dues à leur transformation de 1536–1539, mais remontent à leur création (plan 6). Celui du sud n'a conservé que l'encadrement de la porte inférieure dans son aspect de 1536; en revanche, celui du nord montre encore la totalité de la cage [011], surmontée d'une voûte en berceau surbaissée rampante (fig. 572).

La construction de cette façade a sans doute entraîné d'autres travaux. L'*aula* aurait été limitée au sud par un mur construit de l'angle ouest de la cour à la courtine ouest. Bien qu'il ait condamné une archère, ce mur n'en est pas moins ancien, avec son appareil de molasse très semblable à ses voisins. Au sud, il a défini une pièce ajourée de deux fenêtres à croisée de pierre, l'une dans la courtine ouest, l'autre dans la courtine sud. Cette transformation aurait pu intervenir peu après 1270–1271, mais avant la création de la chapelle dans les années 1290. En effet, cette vaste pièce doit plutôt être considérée comme un prolongement de l'aile sud¹⁰⁸⁰; elle aurait pu servir de *camera domini* dans un projet qui aurait placé la chapelle dans la tour. Cette disposition où l'on trouve la succession *aula magna* – *camera domini* – chapelle dans la tour est très en vogue dans nos régions entre 1270 et 1280 avec Saint-Georges d'Espéranche (1270–1275), Champvent (vers 1290), Grandson (1277–1281); elle est exportée en Angleterre au château de Conwy (1282–1286). Dans le cas d'Yverdon, ce scénario paraît tout de même peu vraisemblable, car la tour, située à l'ouest, ne pouvait pas bénéficier de la lumière de l'est: par conséquent il était inconcevable d'y aménager une chapelle. Dès l'origine, cet espace a dû servir de retrait entre la *camera domini* et la nouvelle *aula*, plus

courte. Rien ne prouve que le château d'Yverdon ait disposé d'une chapelle avant la construction de celle qu'on appuie vers 1290 contre la courtine orientale et accole au logis de la *camera domini*. Cette chapelle forme dès lors un édifice spécifique. Ainsi en a-t-il été à La Tour-de-Peilz vers 1280, à Chillon (réaménagements de 1250 environ et 1286), et à Harlech dans une certaine mesure.

Enfin, cette nouvelle *aula*, moins ambitieuse que celle de 1266–1267 dans son plan, a été également diminuée en élévation. On a renoncé au toit en bâtière qui aurait dépassé des courtines, dans une configuration analogue à l'actuelle; on aurait renoncé également à une couverture en tuiles, indispensable à protéger l'édifice des incendies intentionnels, pour adopter la solution qui a prévalu jusqu'en 1476, à savoir un corps de logis ne comportant qu'un niveau sur cour et recouvert d'un toit de bardeaux en appentis ne dépassant pas des courtines extérieures. La diminution de la largeur de ce corps de bâtiment a en effet permis de renoncer au toit en bâtière.

De 1359 à 1475 – Que le grand corps de logis de l'*aula* n'ait comporté qu'un seul niveau sur la cour est confirmé par les textes qui, dès 1359, ne mentionnent plus du tout l'*aula superior*. À une hauteur qui a dû être reprise telle quelle lors de la reconstruction du château dès 1480, soit à 0,80 m en dessous des tirants de la charpente en appentis, se trouvait le plafond proprement dit de l'*aula* et de ses annexes, recouvert d'une couche de terre coupe-feu. Celui-ci, attesté dès 1359 en tout cas, a dû être créé au moment de la réalisation en maçonnerie de la façade sur cour, soit en 1270–1271¹⁰⁸¹. Le plafond terré est souvent réparé à cause des dégâts d'eau. Il est formé de poutres apparentes qui supportent un plancher. En 1425–1426, deux de ces poutres sont changées: mesurant 6,72 m pour une forte section de 0,36 x 0,28 m, elles ne font pas toute la largeur de l'*aula*: il y a tout lieu d'imaginer une filière médiane, supportée par une rangée de deux ou trois forts poteaux¹⁰⁸². Au-dessus, le volume des toits a pour fonction essentielle sinon unique d'abriter le chemin de ronde. On imagine difficilement qu'on ait stocké là les redevances en céréales même si on ne peut l'exclure.

L'*aula* n'a plus les vastes proportions de celle de Pierre et Philippe de Savoie. Elle est limitée au sud par le fort mur construit au plus tôt en 1271, puisqu'au-delà se trouve la «chambre du côté de vent»¹⁰⁸³, appelée aussi le «retrait», qui fait partie des appartements privés du seigneur. Au nord, si elle n'allait plus jusqu'à la courtine septentrionale, l'*aula* était encore plus étendue qu'actuellement et englobait la baie à croisée de pierre la plus proche de la tour nord¹⁰⁸⁴. On l'imagine terminée par une cloison en bois, dans laquelle était ouverte une porte donnant sur un grenier¹⁰⁸⁵. De la cour, on accédait directement à l'*aula* par une porte dont le seuil, large de 1,26 m, est précédé d'une marche. On peut la situer à l'angle nord de la cour telle qu'on l'a restituée en 1969–1971; elle n'est peut-être apparue qu'après 1270–1271, car le texte relatant la construction de cette façade n'en parle pas¹⁰⁸⁶. À l'origine, cette porte était protégée par un portique courant sur toute la longueur de la façade certainement, et couvert par le simple prolongement des chevrons du toit¹⁰⁸⁷. Par la suite, elle aurait été englobée dans le vestibule en bois (le «tornavent») édifié en 1445–1446 devant la porte de la cuisine située dans le même angle mais dans la façade nord.

En 1377–1379, on construit une nouvelle cheminée dans l'*aula*, un millier de blocs de tuf sont utilisés pour cela. Les structures actuelles n'en ont conservé aucune trace. On peut la situer contre la courtine là où les fenêtres ont ménagé un espace plus ample qu'ailleurs, ou contre le mur sur cour, ou encore contre le mur sud. Le sol, plus élevé que celui de la cour de 0,30 m environ, était recouvert de carreaux de terre cuite cités pour la première fois en 1398–1399 lorsqu'on en pose de nouveaux¹⁰⁸⁸.

571. Château d'Yverdon, courtine nord, détail du relevé archéologique montrant les restes d'une des deux baies éclairant la partie nord de l'*aula* primitive. La mouluration est semblable à celle des baies à croisée, les gorges se terminant par de petits congés pyramidaux; le linteau était en arc surbaissé. Echelle: 1:20. (AAM, F. Wadsack)

572. Château d'Yverdon, cage d'escalier [011] vue en direction du sud depuis le cellier [005]. Etat en 1997. Les traces de l'escalier sont encore perceptibles contre la paroi de droite. Ce dernier est devenu caduc en 1778 avec la création d'une nouvelle cage, à l'avant de celle-ci. Les marches ont été supprimées en 1813. Dans la paroi ouest, à gauche, on distingue les blocs sculptés des VII–VIII siècles (cf. fig. 9), en réemploi de réparation lors du chantier de 1536–1539, et provenant du site du *castrum*. (SBC-VD, Fibbi-Aeppli)

Dans le prolongement de l'*aula* et en rapport étroit avec la grande cuisine nord, l'espace était occupé par une petite chambre à coucher, destinée sans doute à la domesticité. Appelée «petite chambre antérieure à côté de l'*aula magna*», elle est voisine du grenier déjà cité qui ouvre sur l'*aula* par une porte. Dans ce secteur, ou plus probablement dans la tour, on situe d'autres locaux en liaison avec la cuisine: la panaterie et la bouteillerie¹⁰⁸⁹. Notons encore que les latrines, accessibles depuis le passage [112] qui permet de se rendre dans la tour nord, ne sont pas médiévales mais ont été créées en 1536–1539 pour l'appartement baillival. En effet, il a fallu entamer le parement de la tour ainsi que son talus pour l'évacuation des matières rejoignant le canal des latrines de l'étage supérieur et la fosse qui le termine (voir p. 630). En revanche son pendant à l'ouest [118] remonte à la conception originale du château. Accessibles d'abord depuis la grande *aula*, elle ont longtemps desservi la grande chambre du retrait (plan 24 n° 3).

■ **Le corps de logis nord, les cuisines** – *De 1260 à 1359* – Au nord, dans le prolongement de la façade de l'*aula* édifée en 1270–1271, on a construit un mur qui a séparé l'*aula* de l'aile nord. Cette dernière n'a dû être réalisée qu'après l'achèvement de la courtine nord (après 1266–1267), sans doute simultanément à la façade de l'*aula*, sinon même plus tard, se substituant à une éventuelle cloison en bois, en tout cas avant 1279–1280, lorsque la cuisine est citée pour la première fois. Ce mur mesurait 0,55 m (2 pieds savoyards) de largeur et ne s'élevait que sur le niveau d'habitation, d'après les traces repérées contre la courtine nord dans le local [109]¹⁰⁹⁰ (plan 19). Il reposait sur une arcade qui a été insérée dans les celliers entre la tête du gros mur occidental et la courtine nord. Il paraît assez sûr que le bâtiment nord a été moins étendu à l'est qu'actuellement, à l'avantage de la cour d'entrée: des indices de la façade orientale primitive ont également été retrouvés contre la courtine nord, définissant ainsi une aile longue de 10,25 m. Toutefois ces indices sont ténus. On le situerait volontiers un peu plus à l'est, après le départ de l'escalier installé sur le retrait du parement de la courtine pour relier les chemins de ronde. On l'a vu, cet escalier est cité en 1377–1379 comme étant dans la cuisine¹⁰⁹¹. Cette cuisine était sans doute éclairée par deux fenêtres en plein cintre placées de part et d'autre d'une grande cheminée monumentale. Les restes de celle située à l'est de la cheminée sont encore observables dans la courtine nord (fig. 573). Rien n'atteste l'existence de celle de l'ouest, mais la lecture archéologique de la courtine nord ne s'y oppose pas.

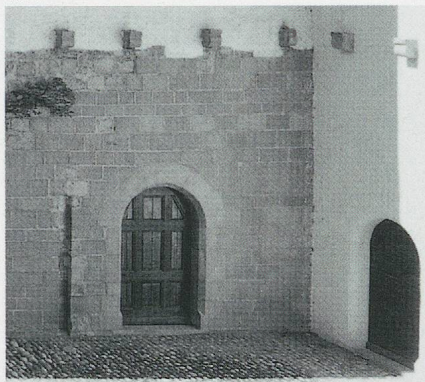
De 1359 à 1475 – Touchant aux locaux de service et d'entrepôt situés à l'extrémité nord de l'*aula*, la cuisine occupe certainement toute l'aile nord, d'autant que les textes la qualifient souvent de «grande cuisine». Elle était équipée d'une grande cheminée englobant un four; l'ensemble était soit adossé, soit engagé dans la courtine nord. Rien n'en a été conservé, car les restes mis au jour ne sauraient être antérieurs à 1536. D'après les textes, la cheminée médiévale montrait un manteau soutenu par un linteau reposant à chaque extrémité sur une colonne surmontée d'un chapiteau, le tout en bois¹⁰⁹². Dans l'embrasure d'une des fenêtres en plein cintre ajourant la courtine se trouvait peut-être l'évier, qui s'écoulait directement dans les fossés¹⁰⁹³. Desservant essentiellement l'*aula*, cette grande cuisine n'était à notre sens utilisée que de façon exceptionnelle, lorsque la cour comtale puis ducal séjournait à Yverdon.

L'entrée dans la cuisine se faisait, de la cour, par une porte située dans l'angle ouest. Celle-ci était protégée des intempéries par un «tornavent», sorte de tambour extérieur, placé dans l'angle nord de la cour, au-dessus de la voûte de l'escalier venant du cellier. Celui-ci débouchait juste au sud de ce tambour.

573

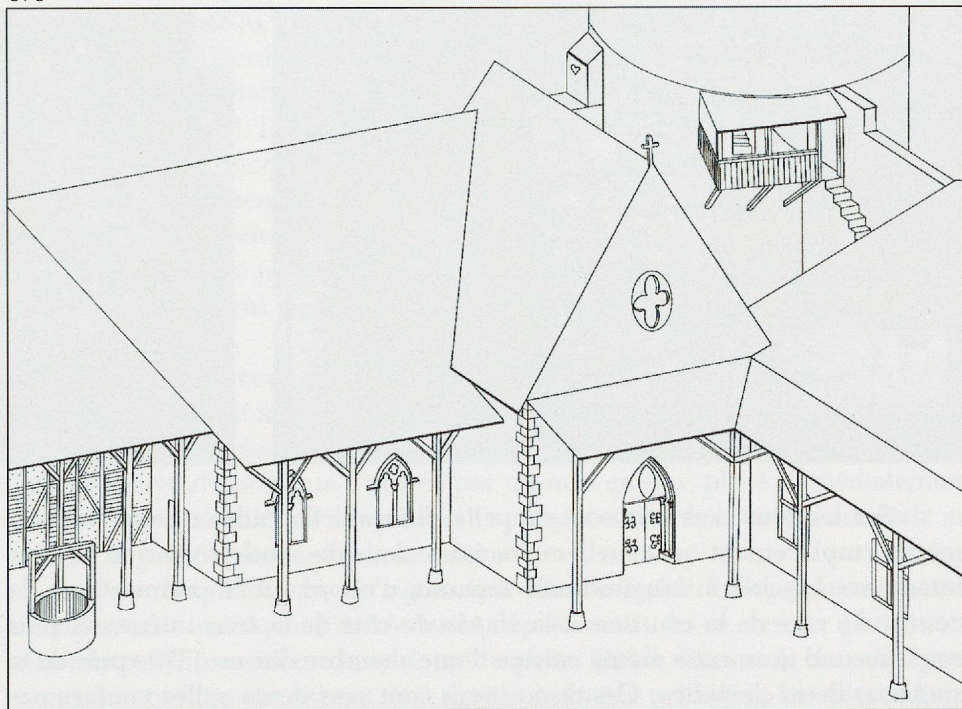


573. Château d'Yverdon. Courtine nord, restes de la fenêtre en plein cintre ayant éclairé la cuisine de l'aile nord. Etat en 1998. Remarquer les trous d'ancrage d'une grille saillante disparue. (Fibbi-Aeppli)



574. Château d'Yverdon, angle nord de la cour intérieure. Les portes donnant dans l'*aula* et dans la cuisine, sans doute à leur emplacement primitif, sont une restitution arbitraire de Pierre Margot lors du chantier de 1969–1971. À gauche, on observe la rainure qui aurait pu recevoir la paroi du tambour. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

575. Château d'Yverdon. Cour intérieure. Restitution schématique en vue perspective de l'aile orientale, de la chapelle, toutes deux des années 1290, et de la *camera domini*, du début des années 1270, état avant 1389–1390. L'accès à la cour depuis l'extérieur se fait par le couvert situé derrière le puits. Le mur en pan-de-bois situé à l'arrière abrite les cuisines. La *stupha* et la chambre près de la chapelle sont éclairées par les deux baies géminées, non attestées, mais que l'on imagine du type prévalant dans les années 1280 à Grandson et à Estavayer. La façade sur cour de la *stupha* et de la chambre voisine est située à la hauteur de l'actuelle façade de l'aile orientale. Le portail de la chapelle de 1294–1295 était peut-être très semblable à celui de la chapelle du château de Champvent, des années 1290. La façade en maçonnerie de la *camera domini*, qui a remplacé vers 1270 une première élévation en colombage sans doute, est ajourée de fenêtres à croisée du type de celles de l'*aula magna*. Le type de portique à poteaux de bois que nous restituons ici est encore visible, en des versions plus tardives, dans la plupart des châteaux du XIII^e siècle de l'actuel canton de Fribourg. (D. de Raemy, F. Wadsack)



Ce dernier, symétrique en quelque sorte à celui qui existait dans l'angle ouest de la cour, était ancré dans la façade de l'*aula*, à en juger par une rainure encore observable dans l'appareil de molasse (fig. 574). Ce «tornavent» est refait en 1444–1445 : on le prolonge vers le sud pour qu'il englobe l'arrivée de l'escalier du cellier. On imagine que la trémie de cet escalier était en partie couverte par un solivage permettant à celui qui venait des celliers de gagner les portes de l'*aula* et de la cuisine sans sortir. Le tambour était plafonné et protégé sans doute par les avant-toits de la cour¹⁰⁹⁴. Si les marches ont disparu en 1813, la cage d'escalier, on l'a vu, existe toujours.

■ **L'aile orientale, cuisine et *stupha*** – De 1260 à 1359 – L'aile orientale n'est construite qu'avec l'achèvement de la courtine, simultanément à la création de la grande baie de la chapelle, dans les années 1290. Elle a pris place sur le cellier oriental, qui a été divisé par deux murs transversaux, l'un portant le mur goutterot nord de la chapelle (fig. 575), l'autre, dont les fondations ont été découvertes en 1979, séparant la *stupha* du portique d'entrée¹⁰⁹⁵. Le mur à double arcade séparant le cellier [027] de la cour d'entrée [003] a également été placé entre la courtine orientale et le mur de soutènement de la cour intérieure¹⁰⁹⁶ (fig. 576). Ce mur aurait condamné une archère de la courtine orientale¹⁰⁹⁷. Il ne s'élève que sur le niveau donnant sur la cour intérieure (plan 10). Contre lui est venu s'appuyer plus tardivement le mur de façade de l'aile orientale, lorsqu'elle a été agrandie en 1389–1390. Au-dessus de l'arcade occidentale, le mur a été percé d'une porte en arc brisé, qui a été l'accès primitif à la cour intérieure depuis celle d'entrée. Dans le cellier, on a mis au jour deux massifs maçonnés¹⁰⁹⁸ ; avec d'autres disparus, ils ont dû soutenir une série de poteaux ayant marqué une division longitudinale du cellier oriental à la hauteur de la pile recevant les deux arcades. Au niveau de la cour intérieure, ces poteaux ont certainement supporté une cloison subdivisant le volume habitable de l'aile orientale. Sur le premier tiers nord, cette cloison formait même la façade primitive de cette aile, dont le toit devait se prolonger pour constituer le portique de l'entrée installé sur le mur retenant le terre-plein de la cour. C'est sous ce couvert que les nobles vaudois ont prêté hommage en 1352 au comte de Namur «près du puits» (fig. 577)¹⁰⁹⁹, car le puits est bien attesté par les textes dans l'angle est de la cour intérieure.



Sur les deux tiers sud, côté chapelle, la façade de l'aile orientale était au même emplacement qu'actuellement, sur le mur de soutènement de la cour intérieure. La cloison longitudinale séparait, d'abord sur le premier tiers, la cuisine du côté de la courtine et la *stupha* du côté de la cour intérieure, puis sur le second tiers, cette même cuisine d'une chambre dite en 1379 «près de la *stupha* et de la chapelle». Ces dispositions sont sans doute celles voulues par Louis Ier de Vaud vers 1290. En tout cas, la *stupha* est citée pour la première fois le 5 février 1337 à l'occasion du traité de paix entre Rodolphe de Neuchâtel et Pierre de Grandson¹¹⁰⁰. L'aspect de ce bâtiment est inconnu. On peut imaginer une façade en dur donnant sur la cour, longue de 9 m, abritant la *stupha* et la chambre à côté de la chapelle, alors que le pan-de-bois caractériserait plutôt le mur latéral de la *stupha* ainsi que la façade de la cuisine à l'arrière du portique. Ce mur latéral aurait reposé sur l'arcade aménagée dans le cellier, dont les piédroits ont été retrouvés en 1979¹¹⁰¹ (plan 6). Dans la restitution que nous proposons de ce front oriental de la cour avec la chapelle, on a doté la *stupha* et sa chambre voisine d'une fenêtre en arc brisé, rappelant celle de la chapelle et analogue à celles qui ont été aménagées aux châteaux de Grandson et de Chenaux à Estavayer dans les années 1280. Cependant, il reste possible que cette façade sur cour ait été également en pan-de-bois jusqu'en 1389–1390, année où l'on transforme radicalement ce secteur. Dans ce cas, le mur latéral définissant le côté nord de la *stupha* aurait été en dur dès l'origine (voir le plan 26, *a contrario* de la restitution 575). Ni l'interprétation des textes ni les investigations archéologiques ne permettent de trancher.

De 1359 à 1475 – Les dispositions générales de cette aile, comme sa façade sur cour ou ses distributions intérieures, étaient donc très différentes de ce qu'on peut en voir actuellement¹¹⁰². Comme pour l'aile de la *camera domini*, l'analyse serrée de la documentation, confrontée à l'observation archéologique, conduit à la conclusion que tous les locaux habités ont été répartis dans le seul rez-de-chaussée sur cour. Ceux-ci sont également recouverts d'un plafond terré¹¹⁰³. Cela exclut, comme on l'a déjà constaté pour la *camera domini*, qu'elle ait été aménagée à l'étage, immédiatement sous la charpente du toit. La disposition de ces pièces, que suggèrent les textes, n'est cohérente que si l'on admet la subdivision longitudinale médiane décrite plus haut, du mur nord à celui de la chapelle. En 1379–1381, la charpente de la toiture est refaite dans sa quasi-totalité, comme le sera celle de l'*aula* l'année suivante¹¹⁰⁴. De même que cette dernière, elle était en appentis, installée sur les tirants fichés dans la courtine orientale un peu au-dessous du chemin de ronde, posés sur la cloison médiane et aboutissant sur la façade ou sur les poteaux supportés par le mur de soutènement de la cour. La pose des chevrons a entraîné le remodelage du couronnement des murs de courtine sur une longueur de 10 m, de la chapelle à la cheminée de la grande cuisine¹¹⁰⁵.

576. Château d'Yverdon. Vestibule de l'Echandole [003]. Mur séparant la cour de l'entrée de l'aile orientale, inséré entre la courtine orientale et le mur de soutènement de la cour intérieure. Il est ajouré de deux grandes arcades qui accréditent le fait que la cave orientale [027] était subdivisée longitudinalement. Cette subdivision supportait la façade en pan-de-bois de la cuisine. Etat en 1989. (Fibbi-Aeppli)

577. Château d'Yverdon, angle nord-est de la cour au niveau de l'abri anti-aérien [028]. Restes du puits, dont la partie enterrée a été détruite lors de l'excavation de la cour en 1943. Ce qui a été retrouvé résulte d'une transformation intervenue sans doute à la période bernoise. Etat en 1979. (Fibbi-Aeppli)

En 1389–1390, l'ensemble de la *stupha* est étendu en direction du nord. Les maçons d'Yverdon Antoine Reynier et Guillaume Frunillet sont chargés d'édifier un important mur de plus de 57 m² de surface. Il comporte une porte et deux fenêtres¹¹⁰⁶. L'emplacement de cette nouvelle structure n'est pas aisé à reconstituer. En fonction de ce que nous avons déjà dit de ce secteur, deux possibilités se présentent :

1) Le mur de façade en pan-de-bois de la *stupha* primitive est reconstruit en dur. Il est prolongé jusqu'à la façade nord, condamnant de la sorte le portique d'entrée qui devient ainsi une annexe de la *stupha*; il repose sur le soutènement de la cour.

2) Si la façade sur cour de la *stupha* primitive était en maçonnerie dès la fin du XIII^e siècle, il faut imaginer que cette construction a consisté en la fermeture du portique d'entrée et au remplacement du colombage latéral séparant la *stupha* primitive du portique d'entrée par un mur en dur, placé immédiatement au nord de ce dernier. Celui-ci allait s'appuyer contre la courtine orientale au sud de la grande cheminée de la cuisine¹¹⁰⁷.

Dans les deux cas, cet agrandissement entraîne l'allongement du toit recouvrant le portique d'entrée et le déplacement de ce dernier plus avant dans la cour, recouvrant sans doute le puits, établi désormais dans l'alignement du portique qui existait déjà devant la *stupha* primitive. Les dispositions intérieures de l'aile orientale, sans être fondamentalement modifiées, sont l'objet d'une redistribution des fonctions. La nouvelle *stupha* occupe l'aire du portique d'entrée. Elle reçoit un poêle de « catelles » en terre cuite. Au sud du mur de refend, l'ancienne *stupha* devient une cuisine desservant la nouvelle¹¹⁰⁸. Depuis cette cuisine, à moins que ce ne soit depuis celle de la Plaine, on peut alimenter le poêle de la *stupha*, dont le canal de cheminée doit se trouver dans le mur de refend¹¹⁰⁹. Au nord, la *stupha* était directement accessible de la cour d'entrée par la porte en arc brisé qui n'est désormais plus l'accès principal à la cour intérieure. En 1423–1424, la cuisine de la Plaine est à nouveau transformée par la réfection de la chambre boisée¹¹¹⁰ qui l'occupe au sud. On la pourvoit de deux cadres de lit, ce qui en précise bien son rôle de chambre à coucher; celle-ci est desservie par des latrines, soit accrochées contre la courtine, soit plus certainement installées dans l'épaisseur du mur et réutilisant un canal prévu à cet effet pour d'autres latrines installées sur le chemin de ronde. Le changement d'épaisseur de la courtine que l'on observe à cet endroit justement pourrait bien attester l'existence de ce canal; il pourrait aussi confirmer l'existence d'un escalier, installé sur un retrait du parement de la courtine, pour accéder aux chemins de ronde (le tout aurait disparu lors de la création de la fenêtre à croisée de pierre en 1570). La pièce est chauffée par une cheminée mentionnée en 1369 déjà¹¹¹¹. Dans la partie nord de la cuisine en revanche, au-delà de la cheminée qui s'accrochait contre la courtine est (dont on a retrouvé une partie du contrecœur) (cf. fig. 995), très certainement dans l'embrasure de la fenêtre, on installe en 1423–1424 une pierre à eau, à l'usage des ablutions corporelles¹¹¹².

L'aile orientale apparaît de plus en plus comme étant l'appartement du châtelain ou du vice-châtelain et de son lieutenant: elle est non seulement simplement entretenue comme toute la partie dévolue à l'officialité et aux appartements seigneuriaux, mais l'objet d'améliorations successives qui en augmentent le confort¹¹¹³. Parce qu'habitée en permanence, l'aile orientale reçoit la première une nouvelle toiture après le grand incendie de l'automne 1379. Dans le registre des perfectionnements, on relève encore la création d'une « dépense » à l'entrée de la *stupha* en 1411–1412. Cette dernière est protégée des vents et du froid par une sorte de tambour (tornavent) extérieur, installé près du puits en 1417–1418¹¹¹⁴. Enfin, en 1424–1425, un local de service pour loger les servantes est aménagé dans la cour d'entrée. Il est voisin (ou iden-

tique à?) d'une chambre déjà mentionnée en 1404–1405, par laquelle on accédait au rez-de-chaussée de la tour orientale¹¹¹⁵.

■ **La chapelle** – *De 1290 env. à 1359* – Edifiée par Louis I^{er} de Vaud, la chapelle était un bâtiment en soi; elle adoptait un grand plan rectangulaire de 14 x 9 m environ. Plus allongée que l'actuelle, elle était orientée de façon traditionnelle avec le chœur à l'est (fig. 578). Son mur goutterot sud a fermé les celliers orientaux du côté de la cour de la grande tour; il était toutefois doté d'une vaste arcade; dès l'angle sud des murs de soutènement de la cour intérieure, il a dédoublé la tête du mur oriental et celui de façade du corps de logis sud en formant contrefort¹¹¹⁶. Le mur goutterot nord a créé une subdivision des celliers orientaux et s'est prolongé sur le terre-plein de la cour intérieure, supporté par les restes de la tour ronde primitive. Ces deux murs devaient être solidement établis pour supporter la toiture en bâtière, sans doute couverte de tuiles dès l'origine. Il leur fallait aussi contenir la façade-pignon occidentale, elle aussi sur le terre-plein et peu fondée¹¹¹⁷, qui était ajourée d'un portail, sans doute de même modénature que la grande verrière orientale. Pour confirmer le caractère tardif de la chapelle, dont on a déjà donné des éléments de datation dans la présentation historique, nous ajoutons que celle-ci, de vastes proportions et très élan-cée dans ce contexte militaire, ne saurait être antérieure à la toute fin des années 1280. Inscrit dans une embrasure intérieure et extérieure très marquée et richement moulurée, le jour est formé de deux lancettes surmontées d'un oculus quadrilobé, le tout sous un arc brisé en tiers-point. Cette baie présente une modénature qui la rapproche de quelques autres exemples régionaux de la fin du XIII^e siècle voire du début du XIV^e siècle, à en juger par les bases toriques, qui reçoivent des colonnettes engagées, et reposant sur des denticules à ressauts (fig. 579 et 580), particularité stylistique à situer à la fin du XIII^e siècle, on l'a vu (cf. p. 192).

De 1359 à 1475 – La comptabilité de cette période apporte encore les précisions suivantes: l'entrée principale dans la façade occidentale était bien un portail monumental plus qu'une simple porte, d'après le qualificatif de *magna porta* qui la désigne. Elle était protégée d'un avant-toit et surmontée d'un oculus quadrilobé qui a été réemployé dans la façade actuelle¹¹¹⁸. Dans le mur sud, une porte donnait dans la chambre voisine de la *camera domini*. Par la suite, à la période bernoise, cette porte a été transformée en fenêtre qui existe encore en partie. Cette communication permettait sans doute au comte d'assister aux offices depuis la chambre voisine de la *camera domini*, peut-être mieux chauffée que la chapelle, jouant le rôle d'oratoire, ce qui lui évitait également d'être mêlé au reste de l'assemblée¹¹¹⁹. Cette disposition n'aurait rien d'extraordinaire. Il est possible aussi que de cette porte, le comte ait pu accéder à une tribune qui lui était réservée. C'est son existence qu'a l'air de sous-entendre l'expression utilisée par l'inventaire de 1423 «supra capellam», où l'on trouve déposée, très prosaïquement, une rame (le gouvernail?) de la galère ducale. Dans le mur gouttereau nord une autre porte, qualifiée «du côté de la cuisine», mettait la chapelle en communication avec l'aile orientale. Elle se situait sans doute à l'emplacement de l'actuelle, position justifiée dans la stratégie défensive du château, mais elle pouvait être aussi plus à l'ouest, permettant de sortir dans la cour devant le corps de logis est.

La grande baie du chœur est équipée de verre à vitre, peut-être de vitraux peints, qui sont réparés par le verrier Rolet de Pully en 1372–1373¹¹²⁰. Contrairement aux autres corps de logis, et peut-être parce qu'il dépasse le couronnement des courtines, comme ceux des tours, le toit de la chapelle est recouvert en 1377–1379 de tuiles achetées à Berne et Soleure. Il en faut 2000¹¹²¹. Ce toit est doublé à l'intérieur, non d'un lambris à deux pans mais

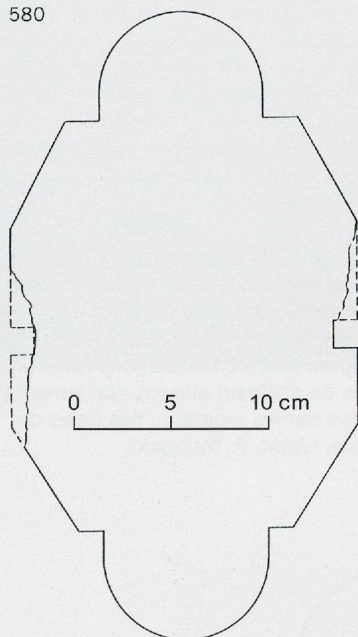
579



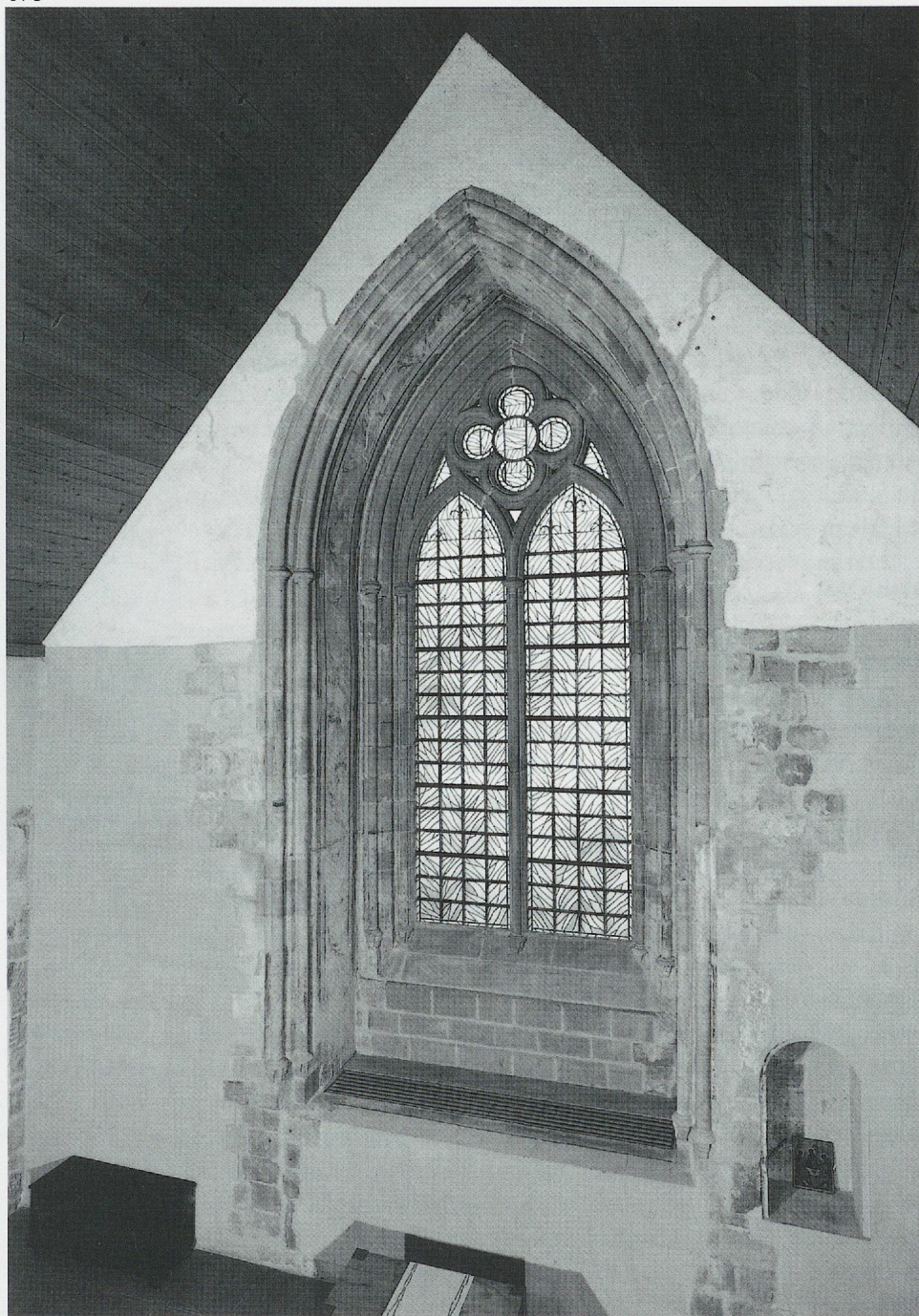
579. Château d'Yverdon, grande baie de la chapelle, détail montrant les bases toriques sur denticules à ressauts des colonnettes engagées ornant les montants de la baie. Etat en 1997. (SBC-VD, Fibbi-Aeppli)

578. Château d'Yverdon, grande baie de la chapelle, dans la courtine orientale. Condamnée en 1536–1539, la partie supérieure de la baie a été réouverte en 1903; on a alors procédé à la restitution du remplage dans sa totalité. La partie inférieure a été démurée en 1982 et les éléments manquants, en particulier les moulures formant saillie, ont été reconstitués. Les montants de l'embrasure ont révélé un beau décor pictural fait d'entrelacs de végétation, qui a été restitué en 1903 dans les parties hautes. La verrière est l'œuvre de l'artiste yverdonnois Pierre Chevalley. (Fibbi-Aeppli)

580



580. Château d'Yverdon, grande baie de la chapelle. Fragment original du meneau central réutilisé. La grande verrière orientale du chœur de l'église Saint-Etienne de Moudon conserve des meneaux à la modénature en tout point semblable. (AAM, F. Wadsack)



d'un berceau, comme le suggère le terme de «voûte», cité en 1425–1426, lorsqu'il est réparé au moyen de 12 planches¹¹²². Quand Amédée VIII et sa cour annoncent leur arrivée pour la fin 1399, l'autel est réparé, voire refait, au moyen de simples planches. Celui-ci se trouvait en dessous de la verrière gothique, mais pas appuyé contre le mur. À droite de la baie, les restes d'une niche ont été retrouvés; ils étaient trop fragmentaires pour qu'on puisse en connaître la fonction précise¹¹²³. On y verrait assez volontiers une piscine liturgique car le tabernacle, pour autant qu'il ait été fixe, se serait trouvé de préférence à gauche de l'autel. Hormis ce dernier, et encore a-t-il l'air de n'être là que lors de rares passages de la cour comtale, aucun mobilier particulier n'apparaît, si ce n'est un buffet et 4 tréteaux en 1408¹¹²⁴. Lieu sans doute mieux fermé que les autres, la chapelle abrite à cette date 18 canons sans leurs affuts en bois, ce qui préfigure la fonction d'arsenal qu'elle sera amenée à jouer sous L.L.E.E. de Berne. Le sol était recouvert de terres cuites en 1425–1426 en tout cas.

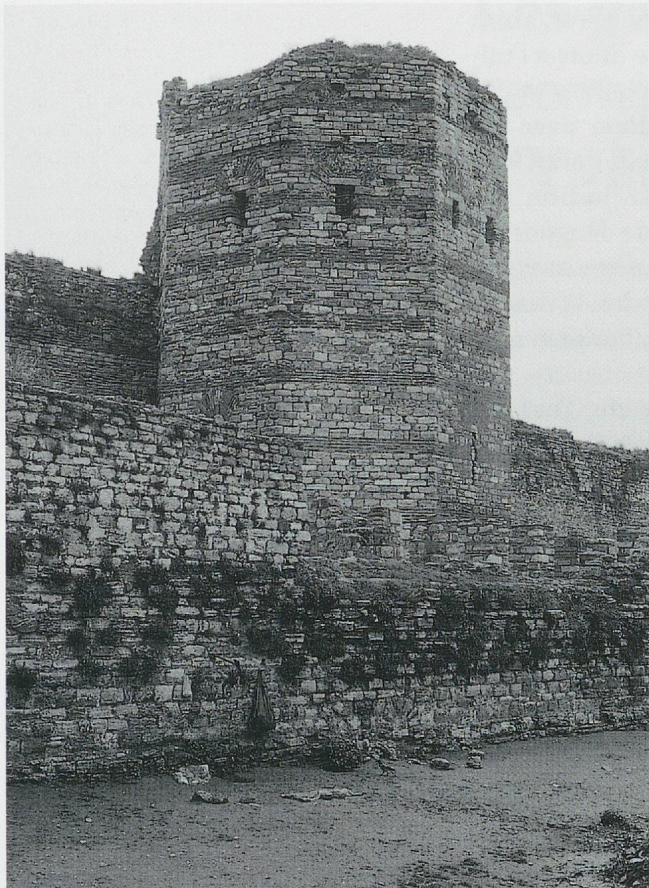
■ **Enduits, décor et mobilier** — Tous les enduits extérieurs ont été soigneusement enlevés au début du XX^e siècle. Il est donc malaisé de se prononcer sur leur existence et leur aspect au Moyen Âge. Il est à peu près certain que le château n'a pas bénéficié d'un enduit à l'origine sur ses façades extérieures. On peut tout de même se demander si celui-ci était prévu. Les courtines extérieures présentent des blocs de molasse posés en délit. Laissés apparents, ils étaient rapidement fragilisés par les intempéries. Il est donc loisible d'imaginer que si les maçons et les tailleurs de pierre ont négligé de poser tous les blocs correctement, c'est qu'un enduit protecteur était prévu. Or, il faut le constater, les blocs en délit sont nettement plus nombreux à l'intérieur. Les constructeurs ont donc prêté attention à ce problème. Il est également impossible de se fier aux traces d'accrochage. Celles constatées dans le parement de molasse peuvent être contemporaines du premier chantier, mais aussi beaucoup plus tardives. On pourrait imaginer que les constructeurs du château aient opté pour un appareil en molasse apparent, comme ce qu'on a pensé jusqu'ici prévaloir à la cathédrale de Lausanne, en molasse également; cependant, des traces d'enduit encore conservées dans certaines parties protégées de cet édifice laissent la discussion toujours ouverte.

Il convient de relever que l'option de l'appareil de molasse ou de grès tendre laissé apparent semble bien avoir prévalu dans quelques rares exemples où ce matériau a été mis en œuvre, comme les tours circulaires d'Hermance¹¹²⁵ et de l'Ale à Lausanne, ou les tours résidentielles quadrangulaires du château du Bourget-du-Lac – présentant des assises d'une largeur exceptionnelle si ces tours sont bien à situer vers 1250 – comme le château de Morges, bien que l'aspect originel soit inconnu du fait des remaniements tardifs importants, ou encore certains châteaux gallois, tels Flint ou Rhuddlan. Même si parfois les joints étaient débordants, la pierre naturelle était destinée à être vue dans les cas où l'on a manifestement provoqué des effets de bichromie, voire de polychromie en mettant en œuvre diverses qualités de pierre. À Caernarvon, par exemple, on a inséré à intervalles réguliers dans l'appareil de grès tendre vert des assises de pierre grise, ce qui avait amené A. Taylor à y voir une référence impériale, voulue par le roi Edouard 1^{er}, qui devait connaître l'enceinte de Constantinople édifée au Ve siècle par l'empereur Théodose où l'on observe ce même effet de bichromie (fig. 581).

L'indice de l'existence d'un enduit sur les murailles du château à la période savoyarde apparaît pour la première fois en 1377–1379. À cette date, des travaux très importants ont touché les parements extérieurs. On l'a signalé, le talus de la courtine sud, en molasse à l'origine, a alors été remplacé par du tuf. Celui-ci était donc assurément en mauvais état. L'absence d'un enduit régulièrement entretenu explique sans doute cette dégradation. Simultanément à cette réfection, le maître maçon Péronet Crusillet¹¹²⁶ est chargé notamment de réparer les deux tours nord et ouest. Il ne s'agit pas d'un simple travail de rejointoiement (*embochiare* = boucher) mais de poser un enduit complètement couvrant (*forrare* = fourrer, doubler, couvrir). Ce terme implique un doublage, une protection. «Fourrer» (*forrare*) indique par exemple le doublement des sols ou des parois au moyen de lambris¹¹²⁷, s'il concerne un travail de charpentier ou de menuisier. Il peut signifier également le changement du parement. Dans le cas particulier, le parement du talus de la courtine sud est en effet «fourré» au moyen de blocs de tuf. Dans le cas des tours en revanche, aucune pierre ne semble utilisée. C'est donc bien un enduit qui est appliqué par le maçon chargé d'exécuter le travail au moyen d'un pont mobile suspendu à des cordes accrochées aux hourds ou aux baies-crêneaux sans doute¹¹²⁸. On ne sait si d'autres parties du château ont également été recouvertes. On ne trouve pas de raisons de l'exclure. Il n'y a sans doute pas eu volonté de véritablement colorer les façades, les teintes gris beige résultant simplement du

581. Istanbul, enceinte édifée par l'empereur byzantin Théodose au Ve siècle pour la défense de Constantinople. Etat en 1997. La première des tours de flanquement est de plan octogonal, l'enceinte avec la mise en œuvre de la brique, présente un appareil bichrome. Selon A.-J. Taylor, le roi Edouard 1^{er} d'Angleterre s'en serait inspiré pour son château de Caernarvon en Pays de Galles. Plus proche de nos régions, il faut mentionner la grande tour octogonale de Trévoux (Ain), présentant un appareil bichrome, avatar tardif dû à l'initiative de Humbert VII de Thoire et Villard, à la toute fin du XIV^e siècle (GUILHOT 1990, p. 22). À relever aussi l'extraordinaire déploiement en profondeur de cette défense: l'enceinte principale était précédée au moins de deux enceintes basses (celle visible ici définissant des lices) et d'amples fossés. Faut-il y voir une source d'inspiration pour l'apparition de la notion de défense concentrique avec l'édification de braies autour des châteaux régis par les règles du flanquement systématique? (D. de Raemy)

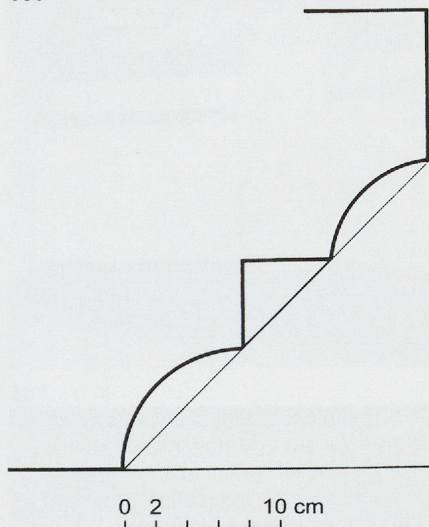
585. Profil de l'ébrasement extérieur pris sur le montant oriental conservé de ce qu'il reste de la baie en plein cintre de la cuisine nord. Cette modénature a été adoptée pour l'ensemble des baies primitives du château; elle est exactement la même sur les montants des baies de l'*aula*. (AAM, F. Wadsack)



mélange de la chaux et des sables locaux. Si d'autres sec-teurs ont reçu un enduit, on peut imaginer qu'à aucun moment ce dernier n'ait recouvert de façon uniforme l'en-semble des façades du château. L'aspect de ces dernières devait être alors assez contrasté, complètement recouvertes ici ou au contraire totalement dénudées là, en passant par divers stades intermédiaires. Certaines zones, venant d'être refaites, pouvaient contraster avec d'autres non rafraîchies depuis longtemps. Ce sont d'abord les nécessités de conser-vation qui ont induit l'usage d'éventuels crépis et non pas un parti esthétique.

À l'intérieur, il est en revanche plus certain que des enduits, recouverts de badigeon, et présentant même un décor, ont existé. Les transformations ultérieures ont été telles qu'il est difficile, voire impossible, de se faire une idée de l'ampleur de ce décor. A priori, il aurait surtout été le fait des seigneurs de Vaud, qui ont dû séjourner fréquemment à Yverdon. C'est en tout cas à eux qu'on attribue la chapelle, le seul édifice à avoir conservé des peintures murales; et encore sont-elles extrêmement limitées puisque ne se trou-vant que sur les restes de l'embrasure primitive de la gran-de baie (fig. II-582). Ailleurs, si les murs paraissent effecti-vement enduits, comme de nombreux témoins archéolo-giques l'ont démontré¹¹²⁹ (fig. III-583), il est impossible de savoir s'ils supportaient un décor élaboré dans les pièces principales. Dans la grande tour en revanche, on a pu obser-

585



ver que les parois intérieures sont restées en pierres apparentes dont les joints sont marqués par un enduit couvrant. Le caractère inachevé des aménage-ments intérieurs explique ce parti (fig. III-584).

Quant à la modénature, elle a dû rester extrêmement sobre, si l'on en juge à l'aspect des fenêtres à croisée de pierre, même si, *a posteriori*, elles présentent un caractère exceptionnel. Ce décor caractérise l'encadrement des petites baies en plein cintre éclairant les cuisines: l'ébrasement est formé d'un gros anglet flanqué de deux gorges larges et peu profondes, ces dernières se terminant sur des congés pyramidaux (fig. 585). Les portes et fenêtres s'ouvrant sur la cour intérieure ou permettant de passer d'une pièce à l'autre ont toutes disparu. Seule exception, mais qui trahit de nouveau la sobriété avec son simple chanfrein large: la porte en arc brisé ayant mis en communication la cour d'entrée avec le couvert devant l'aile orientale (cf. fig. 48). Outre la grande baie de la chapelle, restituée dans sa plus grande partie dès 1903, on a signalé les chapiteaux à feuillages qui ornaient la che-minée monumentale installée à l'étage de la tour nord. Comme pour la grande baie, leur style évoque également la fin du XIII^e siècle et révèle encore l'activité des seigneurs de Vaud. L'entrée occidentale de la chapelle devait présenter un portail élaboré, mais il a été remplacé par l'actuel¹¹³⁰ après 1476.

Sauf lors des rares séjours de la cour comtale, le château est, dès 1359, d'abord un édifice militaire et administratif, qui reste vide la plupart du temps. En dehors de la reconstruction de la *stupa* en 1389-1390, qui apparaît comme une véritable amélioration, et à côté de périodiques mises en état de défense, on se contente d'un simple entretien. S'ils l'ont peut-être été sous la baronnie de Vaud, les plafonds de l'*aula* ou de la *camera domini*, lorsqu'ils sont l'objet de réparations avec du matériel neuf, considérables en 1375, ne sont en tout cas jamais repeints. Il en va de même quand on change certains lambris du berceau de la chapelle en 1425-1426.

Les inventaires de 1408 et de 1423 mettent en évidence la sobriété, voire la pauvreté du mobilier permanent qui se trouve au château. Il se limite à l'utilitaire, comme des tables munies de tabourets ou de bancs, des buffets et des cadres de lit. L'*aula* renferme notamment une sorte de podium avec un emmarchement sur lequel se trouvent une table et des tabourets. Il devait être utilisé pour les audiences duciales ou pour l'exercice de la justice. En 1388-1389, lors des journées d'arbitrage au sujet de l'affaire de Hugues de Grandson, Amédée VII, le Comte Rouge, prend place sur un siège surélevé accessible au moyen de quatre marches¹¹³¹. On pouvait s'y attendre, la *camera domini* est équipée d'un cadre de lit avec une perche métallique, destinée sans doute à en soutenir le ciel, mais il n'y a rien d'autre!

Comme on l'a constaté pour l'ensemble des châteaux du Pays de Vaud¹¹³², ces meubles frustes¹¹³³ n'ont rien de commun avec la fine ébénisterie du gothique tardif que vendent les antiquaires. Formés de simples planches, ils sont réalisés très rapidement en quelques heures ou en quelques jours par les charpentiers du lieu, à l'annonce de l'arrivée de la cour comtale. Ainsi le château est-il réparé, nettoyé et pourvu de mobilier par les charpentiers d'Yverdon pour préparer le séjour d'Amédée VIII, qui va durer un peu plus d'un mois vers janvier 1399. Ayant rempli leur usage, ces meubles étaient souvent démontés et les matériaux récupérés à d'autres fins. Ce mobilier n'était pas destiné à l'apparat mais constituait de simples armatures, rapidement dissimulées par ce qui était la véritable richesse des intérieurs au Moyen Âge: les textiles. Tapisseries, rideaux, tentures, couvertures, duvets, coussins et nappes suivent la cour dans ses déplacements et métamorphosent l'aspect généralement froid et austère des châteaux. Dans les textes, la chambre ne désigne pas seulement l'espace architectural, mais aussi et surtout l'ensemble des textiles qui l'ornent. La chambre fait partie des bagages de la cour, qui se déplace sans cesse¹¹³⁴. L'exercice du pouvoir exige la présence physique de celui qui le détient. Le comte de Savoie, à la tête d'un vaste domaine, voyageait, et avec apparat. Il était un nomade sur ses terres et son mode de vie était comparable à celui que mènent aujourd'hui les civilisations du désert, dont la richesse de l'habitat transparaît aussi dans les textiles. Ainsi, lorsque la cour séjourne à Yverdon en 1388 ou au début de 1399, les pièces doivent-elles être véritablement fourrées et encore subdivisées par les tapissiers de la cour. Les coffres de toute sorte – le meuble par excellence au Moyen Âge, véritable maison dans la maison¹¹³⁵, renfermant les habits, les objets de toilette, les ustensiles de cuisine, les armes et tout ce qui est nécessaire au train de la cour – complètent l'agencement intérieur. Ils ne sont jamais mentionnés dans les inventaires de châteaux, et pour cause, puisqu'ils suivent également la cour. Ce sont eux qui renferment les «chambres» avant qu'elles puissent se déployer, d'un «donjon» à l'autre.

Faisaient partie du mobilier, puisqu'ils figurent aussi dans les inventaires, les vantaux de porte ou les volets de fenêtres. Ils sont souvent refaits, en même temps que les meubles lorsqu'il s'agit de rendre le château habitable ou apte à la défense. En temps de paix et en l'absence de la cour, le château d'Yverdon apparaît surtout comme une forteresse inoccupée, bien aérée par les courants d'air qui règnent en maîtres. Seuls les appartements du châtelain, à situer autour de la *stupa*, paraissent habités de façon plus continue.

La verrière de la chapelle est la seule à être équipée de verre à vitre, les autres fenêtres sont fermées par des volets intérieurs qui peuvent être doublés en hiver seulement de châssis de fenêtres tenant du papier huilé ou de la toile et qui distillent une lumière faible et diffuse¹¹³⁶. Les renseignements sur l'éclairage artificiel sont peu nombreux également. En 1388, on achète des chandeliers de suif¹¹³⁷. L'inventaire de 1423 mentionne deux torchères installées dans l'*aula*. Les chandeliers ou les lampes à huile faisaient aussi partie des bagages de la cour.

586. Diebold Schilling, *Amtliche Chronik*, p. 583. Combats dans les rues d'Yverdon. On reconnaît les couleurs savoyardes de l'armée de Jacques de Romont, pro-bourguignonne, qui a réussi à entrer dans la ville grâce à la complicité de ses habitants. Les Confédérés se replient dans le château et y introduisent des vivres pour se préparer à supporter un siège. (Burgerbibliothek, Berne, Mss. hist. helv. I.3)

587. Diebold Schilling, *Amtliche Chronik*, p. 588. Jacques de Romont renonce à assiéger le château occupé par les Confédérés. Il décide d'abandonner la ville en emmenant avec lui les habitants, qui craignent des représailles. (Burgerbibliothek, Berne, Mss. hist. helv. I.3)